

RCS : RENNES

Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00085

Numéro SIREN : 817 755 655

Nom ou dénomination : 10 PSTA

Ce dépôt a été enregistré le 04/04/2024 sous le numéro de dépôt 5798

DÉPÔT DU

04 AVR. 2024

2033A - Bilan simplifié

05798

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE RENNES
BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 10 PSTA				Néant	
Adresse de l'entreprise 10 PLACE SAINT ANNE 35000 RENNES					
Numéro SIRET* 8 1 7 7 5 5 6 5 5 0 0 0 1 3					
Durée de l'exercice en nombre de mois*	12	Durée de l'exercice précédent*	12	Exercice N clos le 31/08/2023	
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations	010	701 000	701 000	
	incorporelles	014			
	Autres*	016			
	Immobilisations corporelles*	028	434 165	030 365 385	68 779
	Immobilisations financières* (1)	040	210	042	210
		044	1 135 375	048 365 385	769 989
		Total I (5)			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	050	052		
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*				
	Marchandises *	060	8 805	062	8 805
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances	068	2 134	070	2 134
	(2)	072	53 035	074	53 035
	Autres* (3)				
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	35 843	086	35 843
	Charges constatées d'avance *	092	3 564	094	3 564
	Total II	103 383	098	103 383	
	Total général (I + II)	110 1 238 758	112 365 385	873 372	
PASSIF				Exercice N NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120	40 000	
	Écarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126		
	Réserves réglementées*		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131)	132	
	Report à nouveau			134	(288 031)
	Résultat de l'exercice			136	(66 777)
	Subventions d'investissement			137	
	Provisions réglementées			140	
		Total I		142	(314 808)
Provisions pour risques et charges				Total II 154	
DETTE(S) (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	184 381	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	66 632	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N	169	848 405	172	937 167
	Produits constatés d'avance			174	
				176	1 188 181
		Total III		180	873 372
	RENOVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195 92 010
		(2) Dont créances à plus d'un an	197	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182 31 611
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs		199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Cegid Group

2033B - Compte de résultat simplifié de l'exercice (en liste)

2 COMpte de résultat simplifié de l'exercice (en liste) DGFIP N° 2033-B 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <u>SART 10 PSTA</u>		Néant	
				Exercice N° clos le 31/08/2023	
A - RÉSULTAT COMPTABLE					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export	209	210 914 809
	Production vendue	{ biens services*	et livraisons intracommunautaires	215 217	214 218 60
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)			222
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production			224
	Subventions d'exploitation reçues				226 7 999
	Autres produits				230 10
				Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	232 922 880
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234 268 558
	Variation de stocks (marchandises)*				236 2 309
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238 (12 761)
CHARGES D'EXPLOITATION	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240
	Autres charges externes* (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier)				242 265 123
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	4 215		244 24 896
	Rémunérations du personnel*				250 303 332
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252 64 939
	Dotations aux amortissements*				254 41 352
	Dotations aux provisions				256
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	259 260			262 3 530
				Total des charges d'exploitation (II)	264 961 281
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270 (38 400)
PRODUITS ET CHARGES D'IMPÔTS	Produits financiers			(III)	280 4
	Produits exceptionnels			(IV)	290 5 735
	Charges financières			(V)	294 33 806
	Charges exceptionnelles (dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies))	347			300 310
	Charges exceptionnelles (dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinques D))	348			
	Impôts sur les bénéfices*			(VII)	306
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310 (66 777)
	B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. I, le déficit comptable col. 2			312 314 66 777
	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C G.I.) et autres amortissements non déductibles				318
Rémunérations	Provisions non déductibles*				322
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033 not)				324
	Divers* (dont intérêts excédentaires dé passifs-ctes d'associés)	247	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330 310
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sixies D))	249		251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999
					997
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				
	Entreprises nouvelles (44. sixies)	986	ZFU (44. octies A)	987	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sixies A)	989	
Deductions	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44. duodecies)	991	Investissements outre-mer	344	
	ZFANG (44. quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993	
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44. sexdecies)	992			
	Crédit due au report en arrière du déficit	346	Dont déduction exceptionnelle (art 39 décies C)	647	350
	Déduction exceptionnelle (art 39 décies)	655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 décies D)	648	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 décies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 décies F)	990	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 décies B)	645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 décies G)	649	
			Déduci* exception simulateur de conduite (art 39 décies E)	641	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICTS ANTIÉRIEURS		Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	354 66 467
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :				356
	Déficits antérieurs reportables :	395 179	dont imputés sur le résultat :		360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICTS		Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370	372 66 467

2033B - Compte de résultat simplifié de l'exercice (en liste)

**ETAT ANNEXE à : 2 - COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE
DE L'EXERCICE (en liste)**

(ligne 1 à 1)

N° 2033-B

SARL 10 PSTA
10 PLACE SAINT ANNE
35000 RENNES

B - RESULTAT FISCAL

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 10 PSTA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2023, dont le total est de 873 373 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 66 777 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/12/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

Tableau des immobilisations				
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	701 000			701 000
Immobilisations corporelles	407 424	31 612	4 870	434 165
Immobilisations financières	210			210
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	328 903	41 353	4 870	365 386
Immobilisations financières				

Les flux s'analysent comme suit :

Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		31 612		31 612
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		4 870		4 870
Scissions				
Mises hors service				

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	701 000

Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	701 000

Immobilisations corporelles

Immobilisations en cours

Montant des dépenses comptabilisées : 25 056 EURO

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 58 734 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Créances de l'actif immobilisé :

Créances rattachées à des participations

Prêts

Autres

Créances de l'actif circulant :

Créances Clients et Comptes rattachés

2 134

2 134

Autres

53 036

53 036

Capital souscrit - appelé, non versé

Charges constatées d'avance

3 564

3 564

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

INDEMNITE ACTIVITE PARTIELLE		1 637

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000 EURO décomposé en 40 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 EURO.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 188 181 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	184 381	92 371	92 010	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	66 633	66 633		
Dettes fiscales et sociales	88 400	88 400		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	848 767	848 767		
Produits constatés d'avance				
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	116 409			
(**) Dont envers les associés	848 406			

L'associé HOLDOZ a consenti à la société 10 PSTA un abandon de compte courant à hauteur de 235 000€.

Notes sur le bilan

Charges à payer

FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	13 293
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABL.T.CRÉDIT	258
ASSOCIÉS - INTÉRÊTS COURUS	30 573
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	6 930
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	1 414
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	8 449
TAXE D APPRENTISSAGE	176

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	3 564

Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires**

Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	914 809		914 809
Produits des activités annexes	61		61

10 PSTA

Société à responsabilité limitée
Au capital de 40.000 euros
Siège social : 10, Place Sainte Anne
35000 RENNES

817 755 655 RCS RENNES

* * * *

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2023

**Extrait du procès-verbal des décisions
de l'associée unique en date du 29 février 2024**

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 août 2023, s'élevant à 66.777,15 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat net comptable : 66.777,15 euros

AFFECTATION :

- Au compte « Report à Nouveau », la somme de : 66.777,15 euros

TOTAL : 66.777,15 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est fait mention de l'absence de distribution de dividende au cours des trois derniers exercices de la Société.

Pour extrait certifié conforme
La Gérance

